**LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL**

|  |
| --- |
| **Concernant les lettres aux parents et aux membres du personnel :*** Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n’a pas été confirmé par un test de laboratoire.
* Les MADO doivent toujours être signalées à la DSPublique afin qu’elle valide la démarche.
* Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l’accord préalable de la DSPublique.
 |

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Service de garde ou école : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Objet : Hépatite A**

Chers parents,

Chers membres du personnel,

Une personne du service de garde ou de l’école a eu un diagnostic d’hépatite A. Cette maladie est causée par un virus qui atteint le foie. Vous trouverez ci-joint de l’information sur cette maladie.

Pour prévenir la maladie et en réduire la transmission, l’administration d’un vaccin peut être recommandée. Nous invitons les personnes qui fréquentent [le service de garde ou groupe scolaire (par exemple, maternelle)] à se faire vacciner contre l’hépatite A, en se présentant à l’adresse suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Le vaccin est gratuit dans ce contexte et il doit être administré rapidement. Certaines personnes peuvent déjà avoir reçu le vaccin, car il est actuellement offert dans le calendrier régulier de vaccination et il est aussi recommandé avant un voyage dans un pays où l’hépatite A circule, comme certaines destinations dans le Sud.

Une personne qui présente une jaunisse ou des symptômes d’hépatite A (voir le document ci-joint) devrait consulter un médecin. Apportez cette lettre lors de la consultation, elle pourra orienter les interventions du médecin. Si des tests sanguins sont faits, la personne devrait rester à la maison en attendant les résultats.

Si le diagnostic d’hépatite A est confirmé, s’il vous plaît, informez-en le service de garde ou l’école.

Merci de votre collaboration,

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 (en lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Hépatite A**

**Renseignements et conseils**

**Qu’est-ce que l’hépatite A?**

L’hépatite A est une infection causée par un virus qui s’attaque au foie.

La maladie se manifeste habituellement par de la fièvre, un malaise général, de la fatigue, une perte d’appétit, des nausées, des vomissements et un inconfort abdominal. L’infection peut aussi causer une jaunisse (peau jaune et blanc des yeux jaune), une urine foncée (couleur Coca-Cola) et des selles pâles.

La plupart des enfants d’âge préscolaire n’ont pas de symptômes ou présentent une maladie bénigne. La maladie peut être plus grave et cause plus souvent une jaunisse chez les enfants plus âgés et les adultes.

**Comment se transmet-elle?**

Le virus est présent dans les selles de la personne malade. Il peut se transmettre par ingestion du virus présent dans de l’eau, des aliments ou des boissons ou sur des objets contaminés (ex. : des jouets). Il peut aussi se transmettre lors de relations sexuelles avec une personne infectée. Les personnes atteintes d’hépatite A qui ne présentent pas de symptômes peuvent quand même transmettre l’infection.

Une personne atteinte est considérée comme contagieuse durant la période où le virus est présent dans ses selles, soit environ 2 semaines avant le début de la jaunisse ou de la maladie, et jusqu’à 1 semaine après (2 semaines après si absence de jaunisse). Elle ne doit pas préparer d’aliments ou de boissons pour d’autres personnes, ni donner des soins, ni fréquenter un service de garde.

**Comment la détecter?**

Des analyses de sang doivent être faites pour confirmer la maladie.

**Comment prévenir l’hépatite A?**

Le vaccin (pour les personnes âgées de 6 mois et plus) et les immunoglobulines (pour les enfants de moins de 6 mois) sont les moyens les plus efficaces pour éviter de développer la maladie après un contact avec le virus de l’hépatite A.

On peut prévenir la maladie en appliquant des mesures d’hygiène habituelles :

* En se lavant les mains :
* après être allé aux toilettes;
* après avoir changé la couche d’un enfant;
* après avoir aidé un enfant à aller aux toilettes;
* avant de manipuler des aliments;
* après avoir manipulé des œufs, de la viande et de la volaille crus;
* après avoir touché un animal ou son environnement;
* avant de manger.
* En appliquant les règles de sécurité des aliments. Pour ces règles, voir le *Guide des bonnes pratiques d’hygiène et de salubrité alimentaires* publié par le MAPAQ : [Guide des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité alimentaires (gouv.qc.ca)](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guidemanipulateur5.pdf).
* En nettoyant et en désinfectant fréquemment les surfaces contaminées, en particulier la table à langer, les toilettes, comptoirs et robinets de la salle de bain, les jouets des enfants.
* En évitant de boire de l’eau à l’occasion de la baignade.